

Par voie contractuelle – Contrat de projet (CDD 3 ans, renouvelable)

PRESENTATION DU CONTEXTE :

38 communes, 20 251 habitants.

La Communauté de Communes est compétente en matière de mobilité et a adopté en 2020 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce dernier comprend 42 actions pour 143 sous-actions, réparties en 4 axes forts + 1 d'éco-exemplarité : l'habitat, la mobilité, la consommation (durable), et la production (agricole et d'énergies). Sur ces 5 axes, la Communauté de communes s'appuie pour la mise en œuvre sur ces services internes et sur des partenaires. Aussi, aujourd'hui, la Communauté de Communes souhaite renforcer ces équipes pour poursuivre la mise en œuvre pragmatique et efficiente de son PCAET sur le territoire.

Pour cela, elle recrute un(e) chargé(e) de mission PCAET-Mobilité qui viendra pour partie, renforcer le service mobilité de la collectivité dans le cadre de la mise en œuvre des actions de cette thématique et, pour partie, assurer le suivi de la mise en œuvre du PCAET de la Communauté de communes sur les autres thématiques.

MISSIONS

Les missions du chargé(e) de mission PCAET-Mobilité seront :

1/ Partie Mobilité :

- Accompagner la collectivité, dans la réflexion et la mise en place de projets pour développer les mobilités alternatives à « l'autosolisme » et notamment :
 - Suivi technique et animation de l'AMI French Mobility visant à expérimenter des solutions de transports durables sur le territoire ;
 - Suivi et animation de l'étude « Schéma directeur des mobilités durables » réalisée à l'échelle de l'intercommunalité ;
 - Suivi technique et valorisation de l'offre de covoiturage ;
 - Sensibilisation des agents sur l'intérêt de se déplacer en polluant moins (potentiel de changements sur les déplacements domicile/travail) ;
 - Organisation du Challenge régional de la mobilité (en interne et sur le territoire) ;
 - Réflexion sur l'évolution de la flotte de la collectivité (véhicules, vélos...) ;
 - Appui technique dans l'élaboration des documents d'aménagement et d'urbanisme de la collectivité et des communes membres ;
 - Evaluation des actions mises en œuvre ;
 - Communication et concertation auprès des acteurs du territoire (ex ; entreprises, etc...)
- Promouvoir et communiquer autour de l'intérêt des mobilités actives :
 - Information et communication sur l'offre disponible sur le territoire ;
 - Sensibilisation des publics scolaires sur la marchabilité et la pratique du vélo ;
 - Promotion et développement de la pratique du vélo sur le territoire ;
 - Suivi technique des services et équipements vélos existants et développement de nouveaux services sur le territoire : location VAE, intermodalité, réparation, services innovants, etc... ;
 - Suivi technique des projets d'aménagements de « voies cyclables » ;
- Assurer une veille technique et réglementaire sur les évolutions et innovations dans le domaine de la mobilité, notamment durable ainsi que sur les opportunités de financement liées (appels à projet...)
- Participer à l'animation du réseau professionnel (partenariats et liens techniques : Région, Conseil Départemental, Ademe...)
- Préparer et animer des réunions ;

- Rédiger des notes d'aide à la décision ; .

2/ Partie PCAET

Le chargé(e) de mission assurera la mise en œuvre et le suivi du plan climat air énergie territorial (PCAET), dans le but d'atteindre les objectifs définis, et en respectant le budget alloué par la collectivité. Ces missions seront :

- Animer et assurer la coordination de la mise en œuvre du programme d'actions et accompagner les maîtres d'ouvrages et services des EPCI,
- Assurer le suivi des actions de l'axe Habitat, en partenariat avec le Pole Rénovation Conseil du Pays Beaunois,
- Encourager et faciliter les actions du programme d'actions n'étant pas rattachés à un service dédié (agriculture, énergies renouvelables, forêt...),
- Assurer le suivi des actions du PCAET et mettre en œuvre le système d'évaluation,
- Mobiliser les acteurs locaux du territoire, avec la mise en place et le suivi des partenariats instaurés,
- Assurer le lien avec les partenaires institutionnels,
- Valoriser le PCAET auprès des administrés et du réseau régional,
- Participer à la réalisation d'outils de communication en lien avec le service Communication,
- Informer et sensibiliser le public, les acteurs locaux et les ressources internes sur les thématiques PCAET,
- Apporter conseil et assistance aux élus sur cette thématique,
- Préparer et animer des réunions.

Le chargé(e) de mission sera amené à effectuer des déplacements sur le territoire.

PROFILS / COMPETENCES REQUISES

- Formation Bac + 5, expérience souhaitée dans une mission similaire,
- Connaissances sur la mobilité
- Connaissances maîtrisées en aménagement du territoire, développement durable, urbanisme et déplacements,
- Connaissance de l'environnement institutionnel et du fonctionnement des collectivités locales,
- Compétences demandées :
 - o Capacité d'analyse et de synthèse, Pragmatisme, Autonomie, Rigueur, Force de propositions et d'initiatives, Créativité,
- Expérience requise en animation et conduite de projet
- Disponibilité en week-end et en soirée pour animations des réunions et participation à des événements,
- Maîtrise du pack office, des outils cartographiques.
- Permis de conduire B

LIEU DE TRAVAIL : Echenon – déplacements fréquents sur le territoire

POSTE A POURVOIR : dès que possible

TEMPS DE TRAVAIL : temps complet, à raison de 35h hebdomadaires

REMUNERATION : A négocier selon expérience

Adresser lettre de motivation et CV avant le 18 avril 2022
Sous réf « Chargé de mission PCAET/Mobilité » à
Monsieur le Président,
15 bis grande Rue du Faubourg Saint Michel BP67
21250 SEURRE Cedex
secretariat@rivesdesaone.fr